

Formulaire N°012/2005

CONVENTION POUR : La Réalisation D'un Diagnostic Des Besoins
en Formation
 L'élaboration D'un Plan De Formation

- Entre les soussignés
L'entreprise : _____ ci-après dénommée
l'entreprise
Domiciliée à : _____
Représentée par : _____
d'une part,
- et,
L'organisme consultant : _____ ci-après dénommée le
consultant
Domicilié à : _____
Représenté par : _____
d'autre part

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

Articles 1 : Objet de la convention

L'entreprise confie, dans le cadre de la présente convention, au consultant qui accepte la réalisation des prestations suivantes :

- Diagnostic des Ressources Humaines de l'Entreprise
- Elaboration d'un Plan de Formation en Relation avec le Diagnostic

Articles 2 : Obligation du consultant

2.1. Afin d'assurer la réussite de la mission objet de cette convention le consultant s'assurera les compétences nécessaires à son exécution, les CV des personnes intervenantes sont joints à la présente.

2.2. Le consultant est tenu de fournir dans les délais prévus à l'article 5 ci-après :

- Un rapport de diagnostic comportant l'évaluation des compétences des ressources humaines de l'entreprise et l'identification des besoins en formation
- Un plan de formation personnalisé qui doit faire ressortir les informations suivantes pour chaque action prévue :
 - × Objectifs de la formation et résultats attendus.
 - × Thème de la formation.
 - × Population concernée.
 - × Durée et période prévisionnelles de déroulement.
 - × Conditions d'organisation de la formation.
 - × Indicateurs d'évaluation.

2.3. Le consultant est tenu d'assurer la confidentialité de toute information recueillie dans le cadre de la dite mission.

Centre National de formation Continue et de Promotion Professionnelle

Article 3 : Obligation de l'entreprise

3.1. L'entreprise favorisera le déroulement de la mission et fournira au consultant toutes les informations, documentations et facilités permettant la réalisation des prestations sus mentionnées.

3.2. Après validation du rapport de diagnostic et du plan de formation par l'entreprise celle ci procède au paiement du montant convenu.

Article 4: Coût

- Le montant des prestations objet de la présente convention est fixé à : (en HTVA)

	En Chiffre	En toutes lettres
<input type="checkbox"/> Diagnostic des Besoins en Formation	_____	_____
<input type="checkbox"/> Plan de formation	_____	_____

Article 5: Délais et durée de la mission

- Les délais de réalisation des prestations objet de cette convention sont fixés à :

<input type="checkbox"/> Diagnostic des Besoins en Formation	_____ jours
<input type="checkbox"/> Plan de formation	_____ jours

- Le nombre d'homme- jours d'intervention est de :

<input type="checkbox"/> Diagnostic des Besoins en Formation	_____ H/J
<input type="checkbox"/> Plan de Formation	_____ H/J

DATE : _____

LU ET APPROUVE

Le consultant
Cachet, Signature

POUR

POUR
L'entreprise
Cachet, Signature